



Bulletin d'informations n°31

Chères Campusiennes, chers Campusiens,

Le 6 décembre dernier, le Père Noël est venu rendre visite à notre village. Et grâce à l'investissement de nombreux bénévoles et au Club de Voltige Equestre de Mauchamps (CVEM) qui a déguisé Plume et Brigand en Rudolph, la magie de Noël a opéré. Comme l'an passé, les conditions climatiques ont été favorables à cette tournée qui s'est terminée par une séance photo devant les petits chalets éclairés. Merci pour l'accueil réservé au Père Noël et à ses lutins.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

● Aménagement du cimetière

En 2022, l'association « Accessibilités Handicaps et Environnements » a réalisé un diagnostic complet des installations de la commune recevant du public pour l'accessibilité des personnes en situation de handicap. Cette étude portait notamment sur le cimetière. Elle stipulait le besoin de réaliser des allées avec un revêtement ferme et de faible pente. Par ailleurs, le columbarium ne disposait plus d'espace libre. Le conseil municipal a donc décidé en février 2025 la réalisation d'aménagements permettant l'installation d'un deuxième columbarium beaucoup plus accessible et la création d'allées en béton désactivé. Cette phase de réaménagement du cimetière a aussi été l'occasion d'une mise en conformité avec les obligations funéraires via la création d'un ossuaire jusqu'alors inexistant.

Le financement de ces travaux a été réalisé avec l'obtention d'une subvention provenant de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.) d'un montant de 10 010€. Le reste à charge de la commune est de 32 314,50 €.

Les travaux de maçonnerie ont été réalisés en novembre et décembre. Les travaux funéraires seront réalisés en janvier.

● Nouvel agent au service technique

Le 1er décembre, notre commune a accueilli un nouvel agent au service technique afin de faire face à l'absence de l'agent titulaire. Saint Sulpice de Favières étant dans la même situation que Mauchamps, Madame Chloé JOUBIER a été recrutée à mi-temps par chaque commune pour les six prochains mois.

.../...

● Inscription à l'école

Les enfants nés en 2023 pourront faire leur rentrée à l'école maternelle en septembre prochain. Pour cela, il est nécessaire de vous rendre en mairie de Saint Sulpice de Favières pour procéder à l'inscription de votre enfant. Vous pouvez d'ores et déjà réaliser cette démarche. Connaître les effectifs prévus permet aux trois communes et à l'Education Nationale de mieux appréhender la rentrée prochaine.

● Visite du Conseil Municipal des Enfants

Le 14 décembre dernier, le Conseil Municipal des Enfants des 3 communes (Saint Sulpice de Favières, Saint Yon et Mauchamps) a visité chacune des 3 communes afin de photographier les lieux identifiés par les enfants comme étant l'identité de leurs communes. Une autre visite est prévue au printemps. Ce travail se concrétisera par une exposition ouverte à tous.

● Travaux ITM

La reconstruction de la base logistique Intermarché se poursuit. La fin de l'année a été marquée par la réalisation des voiries et réseaux de distribution ce qui a occasionné le passage de nombreux camions. Le terrain étant rendu boueux par la pluie, cette phase de travaux a provoqué beaucoup de terre sur la route. Accompagné par Intermarché, nous avons quotidiennement rappelé aux entreprises la nécessité de garder une chaussée propre.

A terme, la reconstruction de la base dite « Mauchamps 1 » permettra notamment aux camions de circuler entre les deux bases sans repasser par la rue Saint Eloi comme c'était le cas jusqu'alors.

● Ferme rue de la Croix

Des travaux de nettoyage et d'accessibilité aux bâtiments ont été réalisés dans la Ferme rue de la Croix acquise par la commune en fin d'année 2024. Une dalle en béton a été créée dans le bâtiment destiné au stockage du matériel communal. Ainsi, celui-ci sera protégé des intempéries et notre agent disposera d'un espace pour le bricolage.

● Dates à retenir

- Fermeture de la mairie du 26 décembre au 2 janvier inclus
- 23 janvier : vœux du conseil municipal
- 15 et 22 mars : élections municipales